

France-Rouen: Topographical services

OJ S 215/2014 07/11/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe

Postal address: Établissement public territorial service des marchés, Norwich House, 14 bis avenue Pasteur, BP 1180

Town: Rouen Cedex

Postal code: 76176

Country: France

For the attention of: M. le président ou son représentant délégué

E-mail: demat.marches@la-crea.fr

Telephone: +33 232764422

Fax: +33 232764429

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.la-crea.fr>Address of the buyer profile: <https://www.mpe76.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Réalisation de relevés des bâtiments de la Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe et de leurs abords.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services
Main site or place of performance: Territoire de la CREA.
NUTS code FR232 Seine-Maritime

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

la mission confiée au prestataire a pour objectif de permettre à la CREA de disposer d'un fond documentaire composé de plans dématérialisés homogènes, dessinés dans les règles de l'art tant pour les plans architecturaux des bâtiments que topographiques pour les abords, réalisés à partir de levés sur site fiables, conformes à la réalité.

Les prestations, objet du marché, consistent principalement en:

- la réalisation d'une charte graphique
- l'exécution des levés de bâtiments (niveaux, coupes, façades, etc.) complets ou partiels,
- l'exécution des levés des bâtiments annexes de structures légères ou de petite taille (préaux, hangars, transformateurs EDF, préfabriqués, ...)
- l'exécution des levés topographiques des abords
- le calcul de surfaces,
- l'établissement de documents parcellaires,
- l'exécution de levés après travaux,
- la prise de photographies sur chaque site relevé,
- la réalisation de photographies redressées
- l'établissement des plans et la fourniture des fichiers informatiques correspondants,
- la mise à jour de plans numérisés existants.

II.1.6. CPV code(s)

71351810 Topographical services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

il s'agit d'un marché à bon de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique.

Le montant total des commandes pour la durée du marché est défini(e) comme suit:

Période initiale: minimum: 10 000 EUR HT, maximum: 90 000 EUR HT.

1ère période: minimum: 10 000 EUR HT, maximum: 50 000 EUR HT.

2ième période: minimum: 10 000 EUR HT, maximum: 50 000 EUR HT.

Total: minimum 30 000 EUR HT, maximum: 190 000 EUR HT.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les études, objet du présent marché, seront financées par le budget de la collectivité. Elles seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique et suivant les dispositions du chapitre 1er du titre IV du code des marchés publics.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Une avance de 5 % est accordée en une seule fois au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant minimum du marché est supérieur à 50 000 EUR HT.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en qualité de mandataire de plusieurs groupements pour un même marché. De plus, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Garanties et capacités techniques et financières. Capacités professionnelles.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui:

- lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1: version à jour 08/2014);
- déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler les capacités du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour: 09/2010);
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et ou des cadres de l'entreprises, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché, notamment la copie de la carte d'inscription à l'ordre des géomètres experts.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: inscription à l'ordre des géomètres experts

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique. Weighting 60

2. Prix des prestations. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2014-Bat-RelevésBat

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 22.12.2014 - 16:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.12.2014 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 33 3^{al.}, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics.

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification du marché.

Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans.

Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage.

Le critère valeur technique fait l'objet d'une sous-pondération définie au règlement de consultation.

En cas d'égalité, le critère valeur technique est prépondérant.

Les offres seront ouvertes par le représentant du pouvoir adjudicateur.

Date prévisible d'ouverture des plis: 23.12.2014.

La séance n'est pas publique.

Date prévisionnelle d'attribution par la CAO: 16.1.2015.

Début d'exécution des prestations: février 2015

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 5.11.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: M. le président du tribunal administratif
Postal address: 53 avenue Gustave Flaubert
Town: Rouen
Postal code: 76000
Telephone: +33 232081270
Fax: +33 232081271
Internet address: <http://www.ta-rouen.juradm.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Un recours pour excès de pouvoir dans les 2 mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du code de justice administrative.

- un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation;
- un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait;
- un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Référé contractuel dans les 31 jours, suivant la publication de l'avis d'attribution. Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1);

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

5.11.2014